

PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU 3 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à Aubiat en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.

Date de convocation du Conseil : 26/03/2025

Présent(e)s:

Titulaires: Mme, Mrs, HOUSSIER Stéphane, MONNET Karina, BARDIN, Stéphane, ROCHE, Philippe, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, LAFAYE Patrice, DOLAT Gilles, DESSENDIER Lionel, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, CHASSAGNE Eugène, CRESPO Luis, LEMOINE Jean-Claude, LASSET Paul, TIXIER, Guy, CHAVAROUX Christian, COLLARDEAU Laurent, GOMICHON Michel, MICHEL Didier, EYMIN Philippe, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

<u>Titulaires absents</u>: BIONNIER Cédric, LOUP Julie, MARTIN Roland, CLIQUE Michel, SALGUES Julien, FOURNET-FAYARD Arnaud.

Le quorum est atteint.

Présents : 24 dont 24 ayant droit de vote + 0 pouvoir = 24 voix

Ordre du jour

- Approbation du Compte de Gestion 2024
- Approbation du Compte Administratif 2024
- Affectation des Résultats 2024
- Approbation du Budget Primitif 2025
- Approbation du programme de travaux d'Aubiat issue de l'étude diagnostique de l'assainissement
- Programme de travaux 2025 : mise en séparatif de la rue du Four à Davayat approbation du projet
- Point sur les travaux
- Point sur Semerap
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 20 février 2025, à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance :Philippe ROCHE.....

Décisions prises par le Président par délégation du conseil syndical (délibération du 08/09/2020) :

- - devis EIFFAGE ENERGIES pour pompe recirculation station d'épuration des Martres/Morge - Montant 19 340 € HT soit 23 208 € TTC.

Approbation du Compte de Gestion 2024

(délibération 2025/0304/01)

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil syndical ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Président sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle, ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Approbation du Compte Administratif 2024

(délibération 2025/0304/02)

Monsieur le Président donne lecture du Compte Administratif 2024, (document de présentation) qui se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		1 043 443,20	177 276,57		177 276,57	1 043 443,20
Opérations de l'exercice	676 010,49	1 073 304,22	884 999,89	888 414,11	1 561 010,38	1 961 718,33
TOTAUX	676 010,49	2 116 747,42	1 062 276,46	888 414,11	1 738 286,95	3 005 161,53
Résultats de clôture		1 440 736,93	173 862,35			1 266 874,58
Restes à réaliser			32 100,00	25 050,00	32 100,00	25 050,00
TOTAUX CUMULES	676 010,49	2 116 747,42	1 094 376,46	913 464,11	1 770 386,95	3 030 211,53
RESULTATS DEFINITIFS		1 440 736,93	180 912,35			1 259 824,58

Après en avoir délibéré, hors la présence du Président Jean-Michel GALTIER, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FABRE, maire et délégué de Davayat, doyen de l'assemblée, le conseil syndical décide à l'unanimité d'approuver, le Compte Administratif 2024 tel que résumé ci-dessus.

Affectation des résultats 2024

(délibération 2025/0304/03)

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2024 dont les résultats sont conformes au compte de gestion,

1/ Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

2/ Constatant que le compte administratif 2024 fait apparaître un excédent d'exploitation de + 1 440 736,93 €

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	1 440 736,93
Résultat de l'exercice (A): Recettes - Dépenses (1 073 304.22 - 676 010.49)	397 293,73
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	1 043 443,20
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-173 862,35
Solde d'exécution de l'exercice (D): Recettes - Dépenses (888 414.11 - 884 999.89)	3 414,22
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-177 276,57
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (25 050.00 - 32 100.00)	-7 050,00
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-180 912,35

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit au BP 2025 :

TOTAL à affecter + 1 440 736,93 €

Report excédentaire en exploitation recettes R 002 + 1 259 824,58 €

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement R1068 + 180 912,35 €

Approbation du Budget Primitif 2025

(délibération 2025/0304/04)

Monsieur le Président présente le budget 2025 à l'assemblée au chapitre (document de présentation). Il se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE			
Comptes	Libellés DÉPENSES	Propos. BP		
011	Charges à caractère général	223 886,23 €		
012	Charges de personnel et frais assimilés	129 100,00 €		
014	Atténuation de produits	0,00 €		
65	Autres charges de gestion courante	71 750,00 €		
	Total des dépenses de gestion courante	424 736,23 €		
66	Charges financières	32 366,35 €		
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €		
68	Dotations aux provisions	550,00 €		
022	Dépenses imprévues	15 000,00 €		
	Total des dépenses réelles	474 652,58 €		
023	Virement à la section d'investissement	1 600 000,00 €		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	520 000,00 €		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.	0,00 €		
	Total des dépenses d'ordre	2 120 000,00 €		
002	Résultat reporté	0,00 €		
	TOTAL DES DEPENSES	2 594 652,58 €		

Comptos	Libellés RECETTES		
Comptes	Libelles RECEITES	Propos. BP	
013	Atténuation de charges	0,00 €	
70	Produits des services, du domaine et vent	125 800,00 €	
74	Dotations et participations	21 500,00 €	
75	Autres produits de gestion courante	825 003,00 €	
	Total des recette de gestion courante	972 303,00 €	
76	Produits financiers	30,00 €	
77	Produits exceptionnels	36 495,00 €	
78	Reprises sur provisions	0,00 €	
	Total des recettes réelles	1 008 828,00 €	
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	326 000,00 €	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.	0,00 €	
	Total des recettes d'ordre	326 000,00 €	
002	Résultat reporté	1 259 824,58 €	
	TOTAL DES RECETTES	2 594 652,58 €	

INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE			
Comptes	Libellés DÉPENSES	Propos. BP	
20	Immobilisations incorporelles	106 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	631 659,27 €	
23	Immobilisations en cours	782 100,00 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	132 500,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	212 000,00 €	
020	Dépenses imprévues	50 000,00 €	
A SHORT	Total des dépenses réelles	1 914 259,27 €	
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	326 000,00 €	
041	Opérations patrimoniales	20 000,00 €	
	Total des dépenses d'ordre	346 000,00 €	
001	Solde d'exécution négatif reporté	173 862,35 €	
	TOTAL DES DEPENSES	2 434 121,62 €	

Comptes	Libellés RECETTES	
oomptoo.		Propos. BP
13	Subventions d'investissement	50 850,00 €
106	Réserves	243 271,62 €
	Total des recettes réelles	294 121,62 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 600 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	520 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	20 000,00 €
	Total des recettes d'ordre	2 140 000,00 €
001	Solde d'exécution positif reporté	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES	2 434 121,62 €

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité d'approuver le budget 2025 tel que présenté.

Section d'Exploitation :

2 594 652,58 € en Dépenses et en Recettes

Section d'Investissement :

2 434 121,62 € en Dépenses et en Recettes

• Approbation du programme de travaux d'Aubiat issue de l'étude diagnostique de l'assainissement

(délibération 2025/0304/05)

La commune d'Aubiat a lancé en 2022 une étude diagnostique de son assainissement collectif. Cette étude a été confiée à la société C2EA, ayant pour objectifs :

- o D'avoir une bonne connaissance patrimoniale des réseaux d'assainissement
- o De quantifier les flux de pollution actuels et futurs à traiter
- o De quantifier les débits d'eaux claires parasites permanentes
- o D'analyser la réponse du réseau en temps de pluie
- o De supprimer les rejets directs au milieu naturel
- o De dégager les insuffisances des structures actuelles du système d'assainissement

L'étape de reconnaissance des réseaux a donné lieu à un rapport de pré-diagnostic de juillet 2022. Une campagne de mesures sur les réseaux d'assainissement a eu lieu en janvier et février 2024 (rapport fourni).

La localisation finale des anomalies s'est faite par inspection télévisée en septembre 2024.

Aujourd'hui, l'étude est complétée de propositions d'aménagement, propositions synthétisées dans un programme de travaux.

Ce programme de travaux classe les travaux à réaliser selon des priorités 1 et 2, et fournit une estimation des couts et des aides financières possibles.

Une synthèse est présentée en séance.

En vertu du transfert de la compétence de l'assainissement de la commune d'Aubiat vers le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morge et Chambaron, il appartient au conseil syndical de ce dernier d'approuver le programme de travaux rendu pour ce qui concerne les travaux relatifs à l'assainissement (à l'exclusion de ceux relatifs aux eaux pluviales).

Ce programme de travaux vient compléter le programme de travaux du schéma directeur du syndicat réalisé en 2023. Il a fait l'objet d'une présentation en présence des instances de la Police de l'Eau et du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le programme de travaux issue de l'étude diagnostique de l'assainissement collectif de la commune d'Aubiat réalisées par C2EA
- -D'autoriser le Président à le fournir aux financeurs dans le cadre des demandes de subventions pour réaliser les travaux inscrits.

• Programme de travaux 2025 : mise en séparatif de la rue du Four à Davayat – approbation du projet

(délibération 2025/0304/06)

Le projet de travaux suivant est proposé au conseil syndical.

Il concerne le réseau unitaire existant rue du Four à Davayat en béton de diamètre 250 mm d'une longueur de 91 mL.

L'objectif est la mise en séparatif des réseaux EU et EP dans cette rue, avec la pose d'une canalisation d'eaux usées strictes de diamètre 200 mm en PVC sur 89 mL et la mise en place d'un nouveau réseau de diamètre 300 en PVC sur 81 mL pour la collecte des eaux pluviales.

Le montant total HT estimé du projet relatif à l'assainissement s'élève à :

Mise en séparatif Rue du Four à DAVAYAT	Montant HT en €
Travaux	36 320,00
Divers (hydrocurage, récolement)	880,00
Contrôles	2 000,00
TOTAL OPERATION	39 200,00

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver le projet des travaux tel que présenté en séance
- ✓ d'autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation des entreprises, et à signer tous les documents nécessaires.

Point sur les travaux et suivi des ouvrages

Présenté en séance par Gaël FAYE, technicien du syndicat.

❖ Station d'épuration des Martres/Morge :

- La sécurisation de l'aire de dépotage est en cours. Travaux confiés à l'entreprise IH
- Présentation du bilan annuel de fonctionnement 2024 : la station est bien entretenue, les rendements épuratoires sont satisfaisants, la production de boues est en augmentation.

Station d'épuration de Bicon à Artonne

Présentation du bilan annuel de fonctionnement 2024 : le renouvellement du lit bactérien a nettement amélioré le fonctionnement avec des résultats de bonne qualité (effluent, ouvrages)

Station d'épuration de Parret à St Myon

Présentation du bilan annuel de fonctionnement 2024 : l'effluent rejeté est de bonne qualité et l'aspect des ouvrages est correct

Travaux prochains : Mise en séparatif Rue du Four à Davayat

Présentation des profils en long et plans des réseaux

90 ml de réseau avec la partie eaux pluviales en coordination avec la commune de Davayat La CAO est prévue en avril 2025, pour un début des travaux en mai/juin 2025

Point sur Semerap

Présenté en séance par le Président.

Les résultats financiers sont meilleurs, en cours de validation par la Cour des Comptes.

Un travail a été fait pour optimiser les achats.

Des groupes de travail internes sont mis en place sur 3 axes : performance, communication interne et externe.

16 arrêts maladie sur 149 salariés.

QUESTIONS DIVERSES

- ★ permanence du SPANC possible les jeudis en mairie d'Aubiat, sur demande.
- ★ suite des inscriptions des élus pour visite guidée de la station d'épuration des Martres/Morge.

Fin de séance à 19h30

Compte-rendu adopté lors de la réunion du conseil syndical du 12 juin 2025

VOTE:
POUR: 20
CONTRE: 0
ABSTENTIONS: 0

A Sardon le 12 juin 2025,

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morge et Chambaron Jean-Michel GALTIER

Le secrétaire de séance, Philippe ROCHE